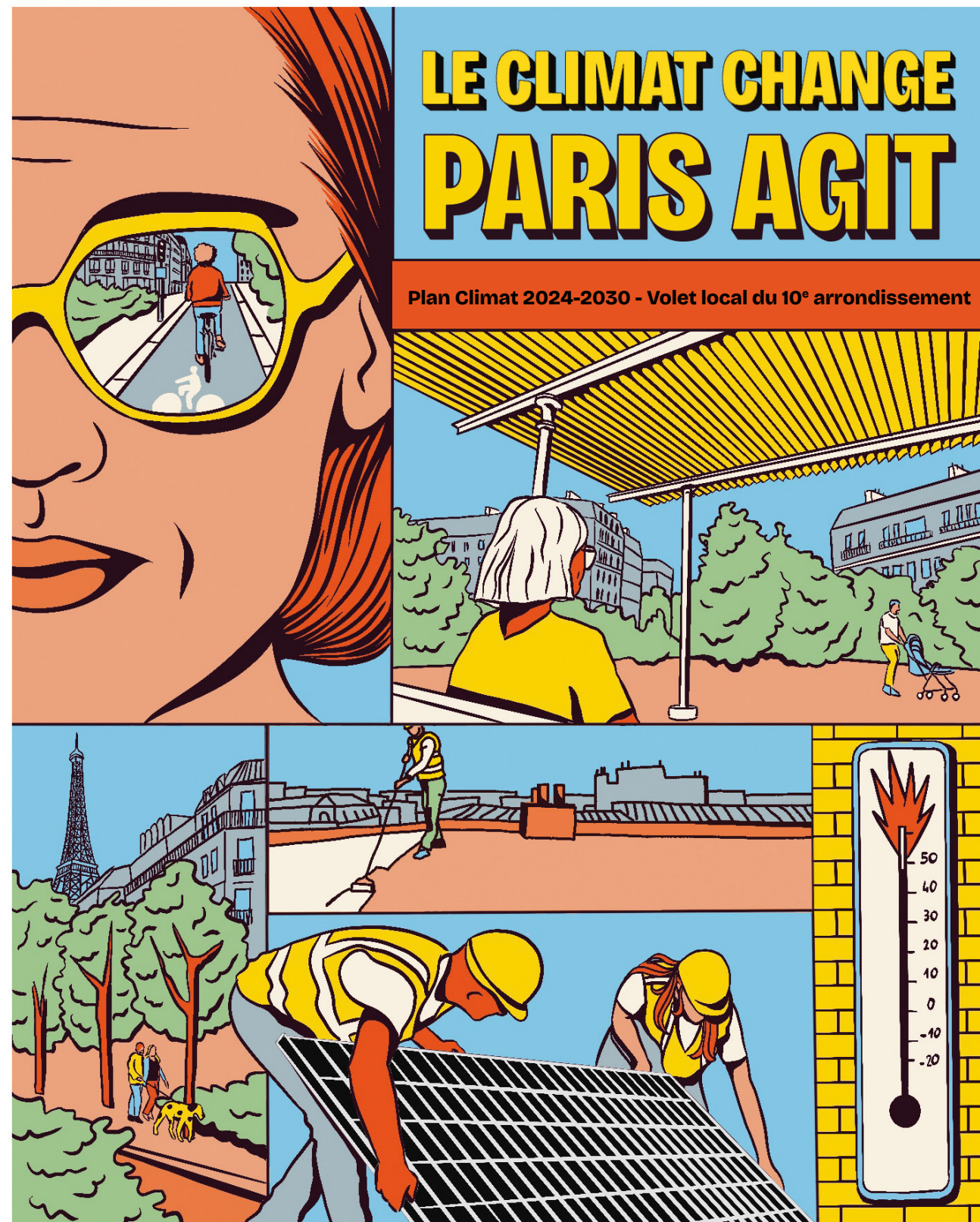
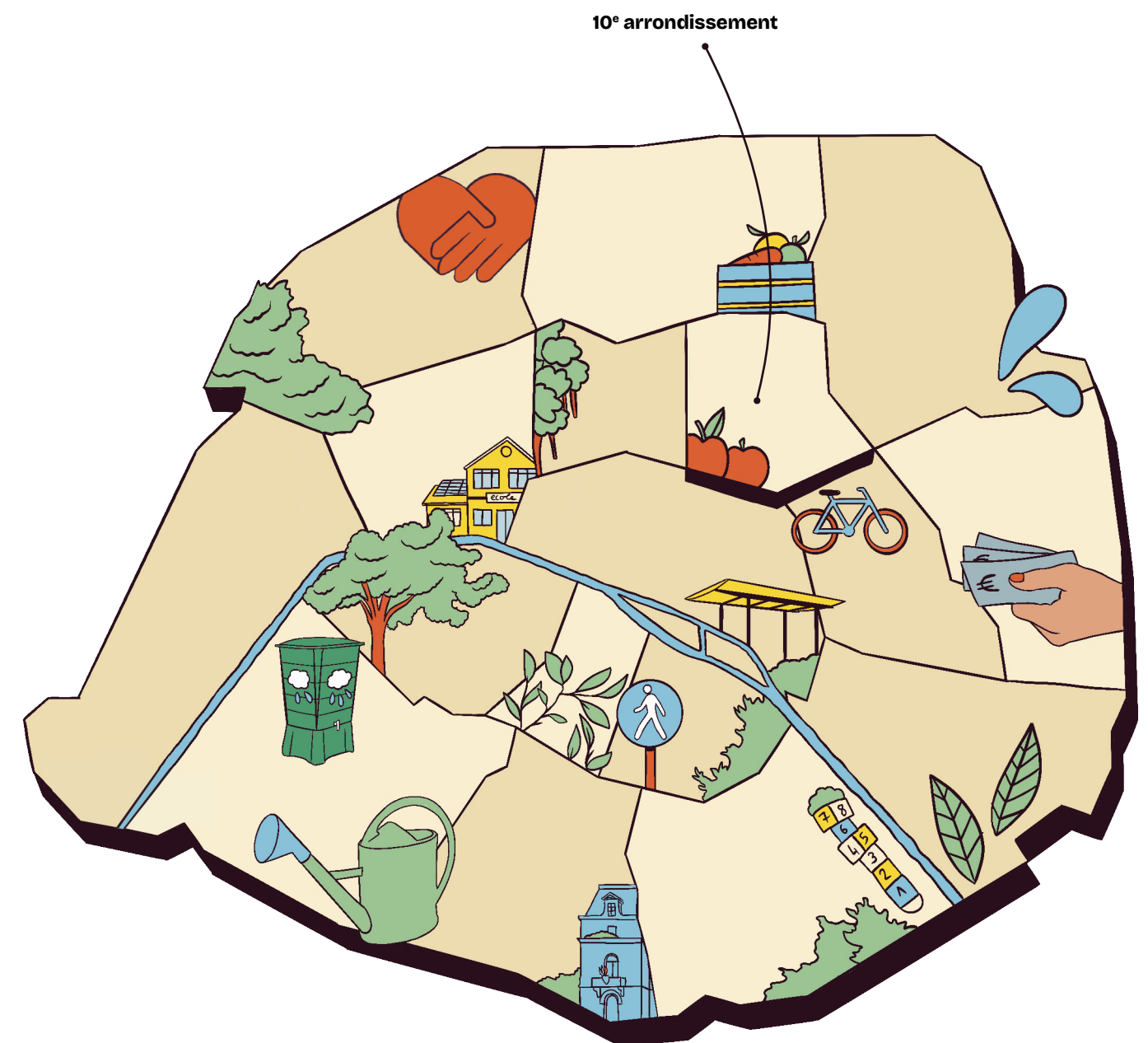




TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.





VISION & AMBITION

Le contexte singulier du 10^e arrondissement, qui présente un maillage associatif dense et très actif et porte une vigilance forte sur les fractures sociales, positionne la **transition écologique comme un enjeu particulièrement transversal**. Celle-ci suppose une transformation et une conciliation des usages du territoire. En ce sens, l'accompagnement renforcé des acteurs est indispensable afin de garantir une acculturation à ces enjeux. Les thématiques prioritaires de la mairie d'arrondissement sont:

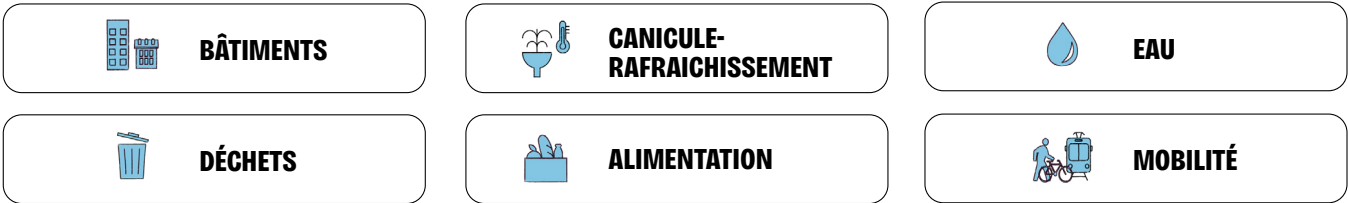
- **L'adaptation** au travers des thématiques combinées de **l'eau, de la biodiversité-végétalisation et de la canicule-rafraichissement**. L'adaptation au changement climatique est principalement traitée au travers des enjeux d'aménagement avec une attention particulière portée à la réappropriation des espaces par les usagers;
- **L'économie circulaire au travers du réemploi** notamment concernant la filière du textile;
- **L'alimentation**. La mairie d'arrondissement promeut l'accès à l'alimentation durable pour toutes et tous et souhaite agir pour limiter les déchets alimentaires;
- La **rénovation thermique** des bâtiments publics et copropriétés avec, notamment, le projet EcoRénovons +;
- La mobilité, **avec une volonté d'accentuation de la place dédiée aux mobilités douces**.

Le Plan climat doit être un outil de transition vers une

nouvelle forme de mutualisation des espaces et la reconnaissance de la nécessité de s'adapter au changement climatique. Cette transition écologique ne doit pas peser sur les plus vulnérables et doit permettre le développement de l'économie sociale, solidaire et durable. Dans ce cadre, les ambitions prioritaires de l'arrondissement **sont de valoriser une occupation « positive » des espaces publics** et de favoriser les liens entre les acteurs économiques, associatifs et institutionnels de l'économie sociale et solidaire.

Le projet d'**aménagement du Canal Saint Martin** est l'incarnation d'une prise de conscience collective dont l'objectif inhérent est le changement de pratique. Après une piétonnisation partielle du Canal engagée au printemps 2020, un changement de sens de circulation et le développement de radeaux végétalisés, de nouvelles actions sont envisagées avec notamment pour objectif l'élaboration d'un livre Blanc, visant la reconnaissance du Canal comme Parc Naturel Urbain. Ce projet suppose à la fois le développement de la biodiversité autour du canal, une implication de l'ensemble des acteurs du territoire et le changement des habitudes, des usages et des mobilités. La place centrale de l'eau dans ce projet traduit toute l'importance donnée à l'objectif de rafraichissement: canal, fontaines, brumisateurs. Le projet d'aménagement du Canal fera l'objet d'une concertation et d'une implication citoyenne.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES



MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES



- 1 Transformer durablement le canal Saint-Martin et ses abords
[Quais de Valmy et Jemmapes](#)
- 2 Développer une filière durable de réemploi du textile
Réseau qui comprend :
 - Lycée professionnel de la mode Marie Laurencin
 - La Résidence du Durable
 - La Caserne de la mode éthique
- 3 Créer une halle alimentaire et de nouvelles Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) pour soutenir une alimentation accessible et de qualité
[Priorité sur les Quartier Belleville Buisson ST Louis, Ste Marthe, Grange aux Belles, Les Portes](#)
- 4 Généraliser les cours oasis dans toutes les écoles
[Schwartzberg, Vicq d'Azir, Belzunce, Paradis \(2024\)](#)
[Vellefaux, Saint Maur, Louis Blanc, \(2025\)](#)
[Aqueduc, Hopital Saint Louis, Grange aux belles \(2026\)](#)
[Boy Zelenski, Marseille \(2027\)](#)

RÉALISATIONS À VENIR

